



OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le 11 Février 2019, la CFDT a été reçue par P. Komitès élue en charge de la DEVE.

Elle a été interpellée sur les sujets suivants :

- ❖ Revalorisation de l'indemnité du responsable de site ;
- ❖ Revalorisation de l'indemnité de l'adjoint d'agent de maîtrise horticole ;
- ❖ Revalorisation et augmentation des indemnités relatives aux TSO ;
- ❖ Revalorisation pour les ATEE en rythme de travail mardi/samedi et plus de considération ;
- ❖ Que la grille indiciaire des agents de maîtrise horticole et des TSO de la DEVE soient identiques ;
- ❖ Possibilité pour les agents en rythme mardi/samedi de pouvoir occasionnellement faire des permanences les lundis ;
- ❖ Faciliter l'accès au poste de TSO par le biais de prépa à concours ou la possibilité de devenir faisant de fonction TSO dans l'objectif de promouvoir les ATEE ;
- ❖ Accès au plan de formation des techniciens de la ville pour les TSO ;
- ❖ Revalorisation de la prime de conduite qui n'est pas la même en fonction des directions.

Après plus d'un mois d'attente, la *CFDT* exige des réponses.

(A SUIVRE...)

CFDT UN SYNDICAT ANCRÉ DANS VOTRE RÉALITÉ !

